

COMMANDÉ PUBLIQUE

Décision n°2025-220 : Marché n°25006 : Maîtrise d'œuvre pour l'installation photovoltaïque sur la toiture des gymnases G1 et G2 de Marlloz, ainsi que la construction d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de Marlloz et Lepic Avenant n

1 DOCUMENT - Publié le 24 juillet 2025



<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2026/decision-n2025-220-marche-n25006-maitrise-doeuvre-pour-linstallation-photovoltaïque-sur-la-toiture-des-gymnases-g1-et-g2-de-marlloz-ainsi-que-la-construction-dombrières-photovoltaïques-sur-les-parkings-de-marlloz-et-lepic-avenant-n-02-relatif-a-des-prestations-supplémentaires-nécessaires-42902?>



DEC_2025-220.PDF

[TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 832,6 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
1500 Boulevard Lepic
77100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2026/decision-n2025-220-marche-n25006-maitrise-doeuvre-pour-linstallation-photovoltaique-sur-la-toiture-des-gymnases-g1-et-g2-de-marlioz-ainsi-que-la-construction-dombrieres-photovoltaïques-sur-les-parkings-de-marlioz-et-lepic-avenant-n-02-relatif-a-des-prestations-supplémentaires-nécessaires-42902?>